



**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET  
DE LA PROTECTION CIVILE**

**OFFICE DE RÉGULATION DES  
AGENCES DE SÉCURITÉ ET DE  
PROTECTION CIVILE**

OFFICE DE RÉGULATION DES AGENCES DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE

# **RAPPORT**

## **D'IDENTIFICATION ET DE RECENSEMENT DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉE CIVILE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**

☎ 610 66 89 47 / 626 02 32 42

🌐 [www.oraspc.gov.gn](http://www.oraspc.gov.gn)

✉ [contact@oraspc.org](mailto:contact@oraspc.org)

**Guinée**

Decembre 2022

## **RESUME ANALYTIQUE**

L'Office de Régulation des Agences de Sécurité et de la Protection Civile a réalisé l'opération d'identification et de recensement général des Entreprises de Sécurité privée civile, des entités étatiques mixtes et l'ensemble des sociétés minières qui ont des services de sécurité interne (service de sécurité incendie, sureté portuaire et aéroportuaire), conformément à la vision du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile le **Général Bachir DIALLO**.

De façon générale, l'exécution de cette activité vise à constituer une base de données exploitable permettant de connaître avec exactitude le nombre des entreprises de sécurité privée civile exerçant en République de Guinée.

La réalisation de cette activité se fait dans un contexte national de refondation et de la rectification institutionnelle, notamment le renforcement des secteurs de la sécurité, prônées par le **CNRD** à sa tête **Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées**.

Ce recensement a permis d'identifier un nombre important des entreprises de sécurité privée civile installées sur le territoire national.

Cette activité a été réalisé par l'ORASPC assistée par le Bureau de stratégie et de Développement (BSD), Service de Modernisation du Système Informatique (SMSI) sous le financement du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC). Elle a été menée en plusieurs étapes : la conception, la réception des données et l'analyse des résultats.

L'organisation mise en place pour la réussite de l'opération s'articulait autour d'un pool d'agents recenseurs qui recevait les dossiers physiques et une équipe d'informaticiens qui assurait la compilation des informations reçues à travers un formulaire de renseignement mis en ligne et la création d'une base de données.

Après la phase de collecte, le traitement a permis de corriger les incohérences décelées afin de disposer d'une base de données fiable et exploitable pour les analyses appropriées.

L'opération a couvert l'ensemble des entreprises de sécurité privée civile, des entités étatiques mixtes et l'ensemble des sociétés minières qui ont des services de sécurité interne (service de sécurité incendie, sureté portuaire et aéroportuaire) exerçant sur le territoire national.

Ainsi, le recensement général a permis de dénombrer **Cent-cinquante-un (151)** entreprises de sécurité privée civile réparties sur l'ensemble du territoire national, et a permis de dénombrer **Seize mille neuf cent soixante-douze (16 972)** personnes employées. Sur les **151** recensées, **125** entreprises ont déclaré le nombre de leurs employés.

Par ailleurs, en ce réfèrent aux données fournis par le rapport du projet d'étude dénommé « Analyse Prospective du Secteur de la Sécurité Privée en Guinée » de l'ONG **CECIDE** en 2019, qui dénombre **quatre-cent-dix-sept (417)** entreprises de sécurité privée civile officiellement enregistré en République de Guinée, nous pouvons en déduire que la moitié des entreprises de sécurité privée civile ne sait pas présentées devant la commission d'identification et recensement général des entreprises de sécurité privée civile de l'ORASPC.

A rappeler qu'à date aucune entité étatique mixte et l'ensemble des sociétés minières qui ont des services de sécurité interne ne se sont présentés devant la commission de recensement général des entreprises sécurité privée et de la protection civile.

Cependant, la plupart de ces entreprises se situent dans **la région spéciale de Conakry Cent-trente-cinq (135) soit 89%**, suivie de **la région de Boké Huit (8) soit 5%**, **la région de Kankan Cinq (5) soit 3%**, **la région de Nzérékoré Deux (2) soit 1%** et **la région de Mamou Un (1) soit 1%**.

Les Sociétés à responsabilité Limitée (SARL) et les Sociétés à responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) dominent avec des proportions respectives de **77 soit 51% et 68 soit 45%**, les Sociétés Anonymes (SA) **4 soit 3%**, les Sociétés par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) **1 soit 1%** et les Etablissements (ETS) **1 soit 1%**.

L'effectif des agents de sécurité privée civile fournies par les entreprises enregistrées est à **Seize mille neuf cent soixante-douze (16972)** travailleurs.

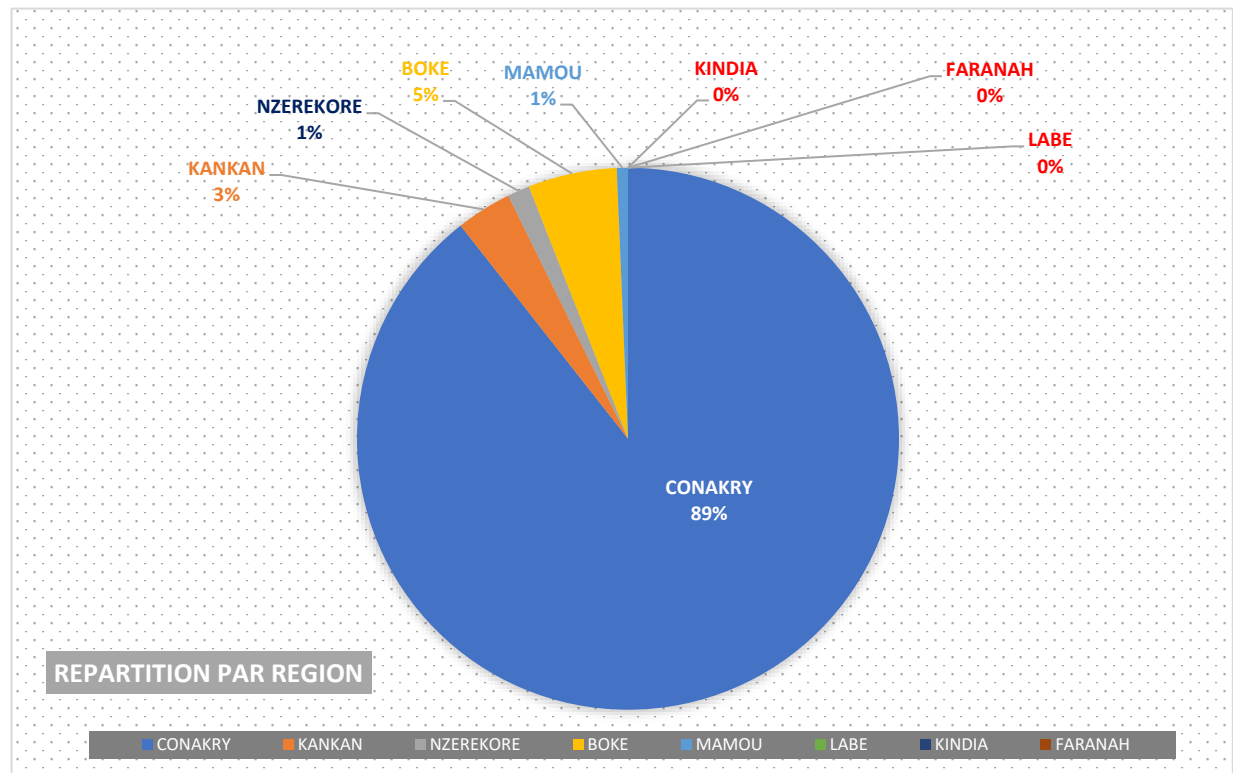
Relativement à la validité de l'autorisation de fonctionnement des entreprises de sécurité privée et de la protection civile, il ressort une proportion de **76%** des entreprises qui détiennent l'autorisation (Agrément), dont **47%** à jours (valides), **29%** ne sont pas à jours (expirés), **17%** des entreprises recensées non pas d'autorisation (Agrément) et **7%** fonctionnent avec des récépissés.

La répartition du nombre d'entreprises suivant la branche d'activité laisse entrevoir une prédominance de Surveillance et de Gardiennage avec **cent-quarante-neuf (149) soit 99%**. Le Transport de Fonds **Onze (11) soit 7%**, la Protection Civile (Incendie) **Six (6) 4%**, Cynophile **quatre (4) soit 3%**, la Sécurité Electronique **Dix (10) soit 7%**, l'Investigation et formation **trois (3) soit 2%** et la sureté aéroportuaire **un (1) soit 1%**.

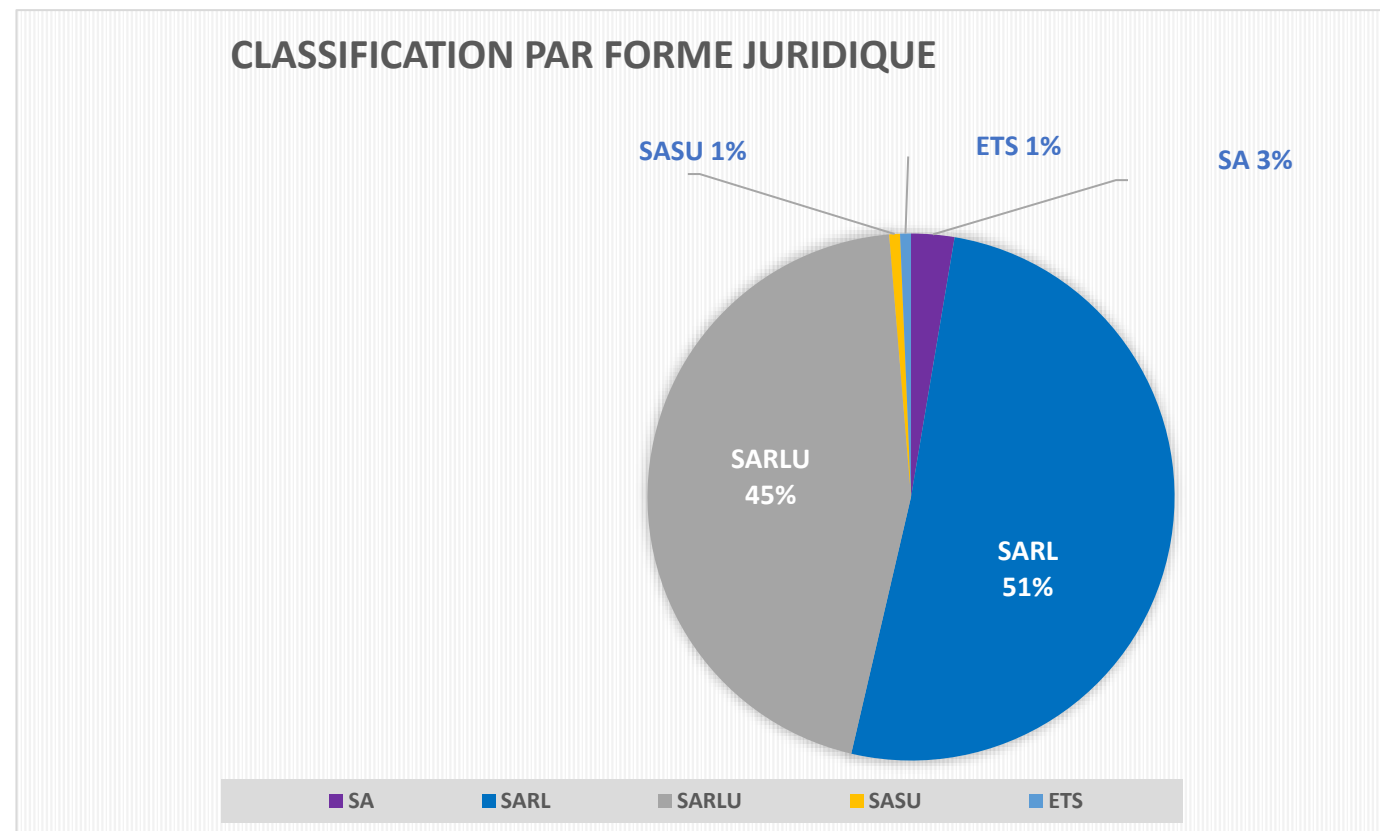
*A noter que les 99 % des Entreprises de Sécurité Privée Civile (ESPC) évolue dans la Surveillance et le Gardiennage comme activité principale associé à d'autres activités connexes, ce qui explique le déséquilibre au niveau du calcul des pourcentages.*

Cette identification et enregistrement s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 2022 à Conakry et a duré 15 jours. Une période de grâce de trois (3) semaines soit vingt un jour (21) jours a été accordée aux retardataires.

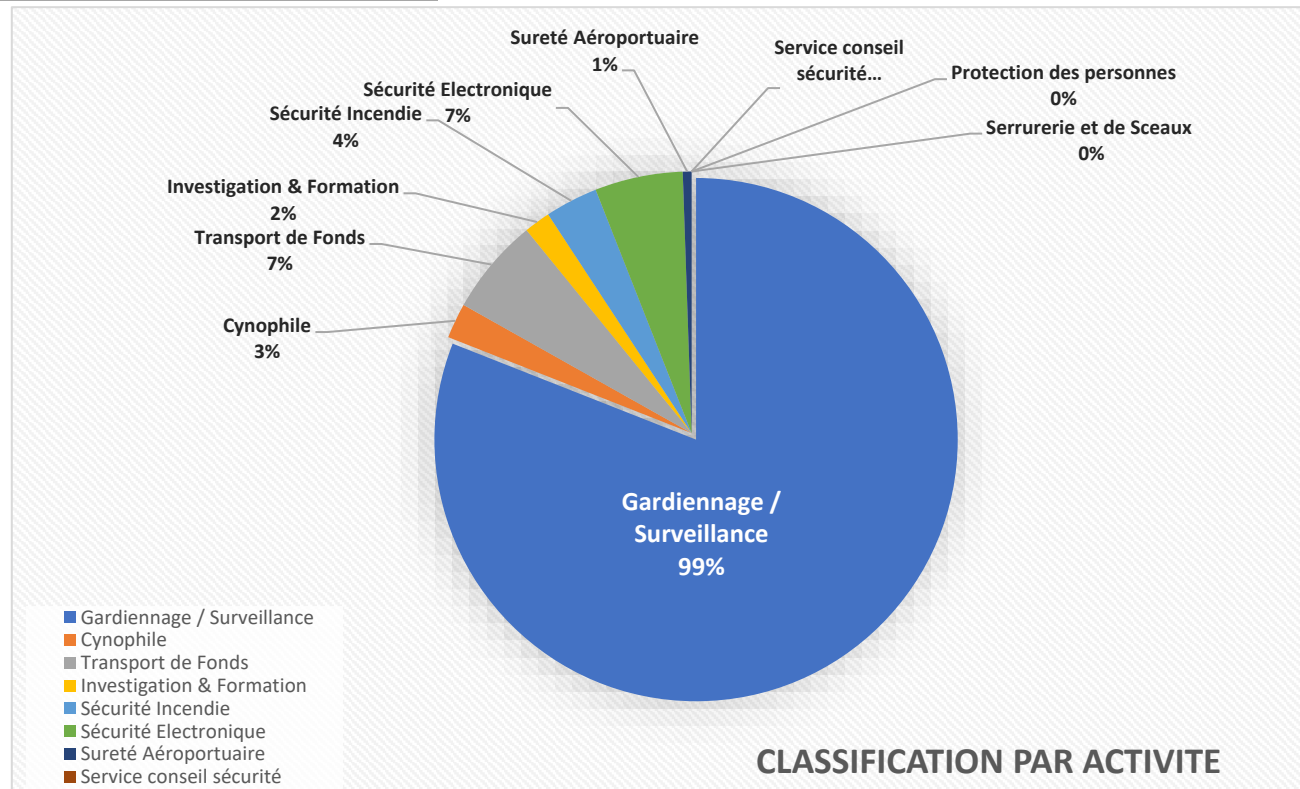
REGION	NB/ ENTREPRISE	POURCENTAGE
CONAKRY	135	89%
KANKAN	5	3%
NZEREKORE	2	1%
BOKE	8	5%
MAMOU	1	1%
LABE	0	0%
KINDIA	0	0%
FARANAH	0	0%



FORME JURIDIQUE	NB/ ENTREPRISE	POURCENTAGE
SA	4	3%
SARL	77	51%
SARLU	68	45%
SASU	1	1%
ETS	1	1%



TYPE ACTIVITE	NB/ ENTRPRISE	POURCENTAGE
Gardiennage / Surveillance	149	99%
Cynophile	4	3%
Transport de Fonds	11	7%
Investigation & Formation	3	2%
Sécurité Incendie	6	4%
Sécurité Electronique	10	7%
Suret� A�oportuaire	1	1%
Service conseil s�curit�	0	0%
Protection des personnes	0	0%
Serrurerie et de Sceaux	0	0%



ETAT AGREMENT	NB/ AGREMENT	POURCENTAGE
Valides	71	47%
Expirés	44	29%
Récépissés	10	7%
Sans agrément	26	17%

